

Recours au Règlement—M. Crosbie

Je demande donc au député de Toronto-Broadview ou quelle que soit sa circonscription—Greenwood Broadview—

Une voix: Broadview-Greenwood.

M. Crosbie: Broadview-Greenwood—de retirer ce qu'il a dit, à savoir que nous n'avions pas reconnu la vérité quand nous l'avions vue dans Saint-Jean-Ouest. La vérité est que les députés du NPD se sont opposés à l'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers de façon à éviter que les contribuables soient injustement taxés à cause de l'inflation. Ils s'y étaient opposés en 1973. Ils s'y sont de nouveau opposés le 2 juin 1980. Le député ferait tout aussi bien de reconnaître qu'ils s'opposent à l'indexation, que nous nous opposons à ce que le gouvernement la supprime, qu'ils appuieront l'idée et que nous nous battons dès que le gouvernement osera essayer de supprimer l'indexation de l'impôt sur le revenu.

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) et moi-même nous sommes déjà battus. Je suis prêt.

Une voix: Allez-y.

M. Rae: J'apprécie, évidemment, son analyse claire de la position du Nouveau parti démocratique. Je n'ai pas soulevé la question de privilège, c'est lui qui l'a fait. Au lieu de nous donner l'occasion de répondre, il a entamé sa question en s'adressant subtilement à un membre du parti libéral et en donnant ce qui était un exposé très partiel de la position...

Une voix: Un exposé incomplet.

M. Rae: Un exposé incomplet et à moitié vrai.

M. Crosbie: Quelle est votre position?

M. Rae: Le député devrait attendre un instant. S'il veut savoir notre position, je la lui exposerai en détail et bien clairement.

M. Crosbie: Il est temps que vous le fassiez.

M. Rae: Non, il n'y a pas de problème. C'était un exposé incomplet. Je pense que c'était mesquin de sa part. On dit que le ministre des Finances (M. MacEachen) a glissé un budget à la Chambre. Je pense que le député de Saint-Jean-Ouest n'est pas mieux.

Une voix: Il est pire.

M. Rae: Il se réfugie dans un aparté qui tend à déformer la position du Nouveau parti démocratique. Si le député voulait se donner la peine de lire le compte rendu, il y trouverait intégralement l'échange de propos qui a eu lieu entre le ministre d'État (Finances) (M. Bussières), le premier ministre (M. Trudeau) et moi-même aujourd'hui. Il est exact qu'en 1973 nous nous opposions au genre d'indexation qui était proposée...

M. Crosbie: Force vous est de l'admettre.

M. Rae: ... pour la bonne raison que comme toutes les propositions du parti conservateur, elle accordait le plus aux plus nantis et le moins aux moins nantis. Voilà pourquoi le député de Saint-Jean-Ouest a été défait comme ministre lorsqu'il a présenté son pathétique budget le 12 décembre. C'est parce qu'il favorisait les riches au détriment des pauvres.

M. Crosbie: Relisez le budget.

M. Kempling: Où étiez-vous quand nous avons besoin de vous?

M. Rae: J'ai lu le budget bien des fois. Je ne l'ai pas lu autant de fois que le ministre des Finances mais je l'ai quand même lu bien des fois. C'est précisément la raison pour laquelle en ce qui concerne le principe de l'indexation, notre parti a toujours soutenu qu'au lieu d'avoir une formule d'indexation qui profite le plus aux mieux nantis et le moins aux plus démunis, nous devrions avoir un système de protection contre les incidences du coût de la vie qui prendrait la forme d'un crédit d'impôt au titre du coût de la vie. Ce crédit d'impôt profiterait le plus aux moins nantis et le moins aux contribuables à gros revenus. C'est là la différence la plus évidente entre nos deux partis.

Cela ne me gêne pas d'entendre le député de Saint-Jean-Ouest nous exprimer son désaccord car il pense détenir le monopole du terme «indexation». Il croit que la formule d'indexation qu'il a inventée est la seule que connaisse l'humanité. C'est une attitude absurde. Le député n'a certes pas inventé la roue. Ce n'est pas lui qui a inventé les bons budgets et il n'a pas non plus inventé la science économique. Il n'a en tout cas certainement pas inventé la science des prises de positions juridiques équitables à la Chambre des communes. S'il veut se montrer équitable et avoir le courage de ses opinions à ce sujet, il devrait nous dire ouvertement et précisément en quoi il s'oppose au Nouveau parti démocratique.

Des voix: Oh, oh!

M. Rae: Qu'il reconnaisse que nous, du Nouveau parti démocratique, avons notre formule d'indexation qui est différente de celle du parti conservateur. Nous ignorons si les députés d'en face en ont une formule car ils ne se sont jamais prononcés sur quoi que ce soit. Mais le député devrait au moins respecter l'intégrité des autres députés et l'intégrité de notre parti, et reconnaître qu'aucun autre parti que le nôtre n'a lutté aussi vaillamment pour protéger les Canadiens contre les effets de la hausse du coût de la vie.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Eh bien! je ne suis qu'une femme, mais je dois dire que le rappel au Règlement n'est pas fondé, qu'il s'agit plutôt d'une divergence d'opinions, et que les deux députés ont eu l'occasion de l'exposer sous le prétexte d'un rappel au Règlement.